



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT

N°194/19/SG

Paris, le **4 FEV. 2019**

Monsieur le Président,

Le Gouvernement souhaite saisir le Parlement d'un projet de loi relatif à l'énergie dont l'article 1^{er} relève de la catégorie des projets de loi de programmation au sens des articles 34 et 70 de la Constitution.

J'ai l'honneur de vous soumettre ce projet d'article pour avis.

Compte tenu de l'urgence qui résulte du calendrier prévu pour l'inscription de ce projet de loi à l'ordre du jour du conseil des ministres, je vous serai reconnaissant de me faire parvenir l'avis du Conseil économique, social et environnemental avant le 27 février 2019 afin que le Conseil d'Etat puisse en tenir compte dans l'avis qu'il rendra, en Assemblée générale, sur le projet de loi le 28 février prochain.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

**Pour le Premier ministre
et par délégation,**

Le Secrétaire général du Gouvernement

Marc GUILLAUME

*Monsieur Patrick BERNASCONI
Président du Conseil économique,
social et environnemental
Palais d'Iéna
9, place d'Iéna
75775 PARIS CEDEX 16*